

BAPE 2020

PROJET D'INTERCONNEXION APPALACHES -MAINE

Mémoire déposé par la Municipalité de Frontenac

La municipalité de Frontenac représente un territoire de 225 kilomètres carrés. Elle est adossée à la ville de Lac-Mégantic au nord-ouest et bordée par l'État du Maine à l'est. En plus de bénéficier d'une façade de plusieurs kilomètres sur le lac Mégantic à l'ouest, les citoyens de Frontenac jouissent d'un plan d'eau exceptionnel, le lac aux Araignées, au sud du territoire municipal. Une grande partie de ce territoire permet d'admirer le panorama montagneux des Appalaches. Frontenac, dont l'économie est assurée en majeure partie par l'industrie forestière et le tourisme, partage avec deux autres municipalités le marais du lac des Joncs, le plus grand du genre au sud du fleuve Saint-Laurent. De plus, la municipalité demeure l'unique porte d'accès pour la chasse et la pêche dans la ZEC secteur Louise-Gosford.

Ce portrait démontre bien l'importance du paysage dans notre communauté. Il est important pour la Municipalité de Frontenac que le projet d'interconnexion Appalaches-Maine mette tout en œuvre pour préserver ce paysage exceptionnel. Les citoyens de Frontenac ont choisi notre communauté comme milieu de vie pour l'ensemble de ce que nous avons à offrir au niveau infrastructure, mais également pour son paysage, pour son décor, pour la nature. Il est donc important pour nous que le projet se réalise dans le respect de notre nature.

Le projet d'interconnexion Appalaches-Maine sera présent sur 16,3 km du territoire de la Municipalité de Frontenac et aura un impact direct sur 8 propriétaires. Il est essentiel que ce projet se réalise dans le respect des préoccupations de nos citoyens. Nous remarquons que Hydro-Québec semble avoir été transparent dans ce projet et les citoyens ont été avisés et rencontré rapidement. Nous souhaitons que cette transparence soit maintenue pendant les différentes étapes de réalisation.

Dans la présentation du projet, Hydro-Québec semble prendre en considération des enjeux importants pour notre communauté dont le respect de l'environnement et le respect de la faune et de la flore. La découverte sur le territoire de la Municipalité, en 2003, par un groupe de chercheurs de l'Université de Montréal de pointes à cannelure typiques de la période paléoindienne ancienne a propulsé Frontenac à l'avant-plan de l'histoire archéologique du Québec. Les fouilles ont permis de confirmer la présence de chasseurs autochtones exploitant le caribou sur le territoire de la Municipalité de Frontenac à la fin de la dernière période glaciaire, il y a plus de 12 000 ans. Le respect de cette découverte archéologique est un enjeu important pour nous dans le choix de tracé du projet d'interconnexion Appalaches-Beauce. Le respect de notre industrie forestière est également une préoccupation importante pour les membres du conseil municipal.

La gestion positive de projet similaire par Hydro-Québec nous laisse présager que le projet se réalisera dans le respect des enjeux importants pour notre communauté. Compte tenu de la faible disponibilité d'énergie propre au nord-est des États-Unis, compte tenu d'une surcapacité d'énergie hydro-électrique, il est justifiable que Hydro-Québec veuille étendre son marché au-delà de notre frontière et faire profiter nos plus proches voisins de cette richesse nationale.

La Municipalité de Frontenac se dit donc favorable au projet d'interconnexion Appalaches-Maine et ne s'objectera pas si le projet se réalise dans le respect des ententes avec nos citoyens.



Gaby Gendron
Maire de Frontenac